



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/EX(30)/4
4 juin 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
Trentième réunion directive
Genève, 2-4 décembre 2002

**RAPPORT DU CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
SUR SA TRENTIÈME RÉUNION DIRECTIVE**

tenue au Palais des Nations, à Genève,
du 2 au 4 décembre 2002

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
<u>Chapitre</u>	
I. Conclusions concertées adoptées par le Conseil à sa trentième réunion directive	3
II. Échapper au piège de la pauvreté: Mesures à prendre à l'échelle nationale et internationale pour réduire plus efficacement la pauvreté dans les PMA.....	5
III. Questions institutionnelles, question d'organisation, questions administratives et questions connexes.....	22
 <u>Annexes</u>	
I. Ordre du jour de la trentième réunion directive	23
II. Participation	24

Chapitre I

CONCLUSIONS CONCERTÉES ADOPTÉES PAR LE CONSEIL À SA TRENTIÈME RÉUNION DIRECTIVE

Échapper au piège de la pauvreté: Mesures à prendre à l'échelle nationale et internationale pour réduire plus efficacement la pauvreté dans les PMA

Conclusions concertées 473 (EX-30)

Le Conseil du commerce et du développement,

*Prend note avec appréciation du rapport intitulé *Les pays les moins avancés, Rapport 2002: Échapper au piège de la pauvreté* et félicite le secrétariat de la CNUCED de la qualité des analyses et des recommandations de politique générale qui y figurent.*

Ayant examiné ledit rapport, le Conseil adopte les conclusions concertées ci-après:

1. Le Conseil insiste sur l'importance d'une mise en œuvre rapide par toutes les parties prenantes de la Déclaration du Millénaire et de la Déclaration et du Programme d'action de Bruxelles, ainsi que des dispositions revêtant une importance particulière pour les PMA de la Déclaration ministérielle de Doha, du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Johannesburg. Il demande à la CNUCED, dans le cadre de son mandat et en coopération avec d'autres organisations internationales, de jouer pleinement le rôle qui doit être le sien dans cette mise en œuvre.
2. Il conviendrait de redoubler d'efforts pour faire en sorte que les PMA puissent atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté inscrits dans le Programme d'action de Bruxelles et dans la Déclaration du Millénaire. Ceci suppose, entre autres, une croissance économique soutenue qui augmente jusqu'à les doubler les revenus moyens des ménages.
3. Au plan national, les PMA, qui sont responsables au premier chef de la formulation et de la mise en œuvre effective des politiques et priorités nationales propres à assurer leur croissance et leur développement, doivent examiner attentivement les orientations de politique générale recommandées dans le Rapport 2002 sur les PMA, qui préconise une réduction de la pauvreté par des stratégies de développement à long terme impliquant notamment des politiques macroéconomiques davantage axées sur la croissance, un renforcement des capacités de production à assise sectorielle bien définie, l'instauration d'un environnement favorable à l'investissement, de vigoureuses politiques de diversification et de promotion du commerce, et des politiques propres à assurer l'inclusion et la bonne gouvernance. Ces actions doivent être entreprises avec le soutien des partenaires de développement des PMA et s'insérer dans les cadres de développement adoptés à l'échelon national.
4. Les PMA, avec le soutien de leurs partenaires de développement, doivent étudier attentivement les orientations de politique générale recommandées dans le Rapport de 2002 sur les PMA. Afin de relancer la mise en valeur des ressources nationales, qui sont le pilier du développement, le Conseil reconnaît que l'allègement de la dette et l'aide publique

au développement (APD) peuvent jouer un rôle capital. Il se félicite de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et insiste sur la nécessité de sa mise en œuvre rapide et d'une solution durable au problème de l'endettement des pays les plus pauvres. Ces mesures devraient être complétées par un réel accès aux marchés pour les PMA.

5. Le Conseil exprime sa préoccupation devant la chute des cours des produits de base, qui a des effets préjudiciables à l'action menée par les PMA pour lutter contre la pauvreté. La communauté internationale devrait envisager des mesures propres à remédier à ces effets négatifs. Le Conseil souligne l'importance de l'appui international aux efforts nationaux visant à améliorer les capacités d'offre et à rationaliser l'offre par des méthodes telles que les normes minimales de qualité et la diversification horizontale et verticale.

6. La rationalisation des pratiques des donateurs en matière d'exécution des programmes d'aide est une condition préalable importante pour le succès des stratégies nationales de réduction de la pauvreté. Les courants d'aide devraient avoir un caractère plus prévisible et faire l'objet d'engagements à long terme. Il est essentiel que les PMA se dotent de systèmes de suivi des performances en matière d'aide afin d'améliorer le niveau, la qualité et l'efficacité de l'aide au développement.

7. Les PMA devraient parvenir à une appropriation et une autonomie plus grandes - par le renforcement des capacités de l'État - dans la conception, la chronologie et la mise en œuvre de leurs politiques de développement afin d'échapper au piège de la pauvreté. Le système des documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) est en constante évolution et le Conseil se félicite du regain d'importance accordé à la réduction de la pauvreté. Dans ce contexte, il est essentiel de mettre suffisamment l'accent sur les moyens de relancer et de maintenir la croissance, les exportations et l'investissement.

8. Le Conseil recommande à la CNUCED de continuer, dans le cadre de son mandat, de soutenir les efforts des PMA dans le processus continu de formulation et de mise en œuvre des documents de stratégie de réduction de la pauvreté et, à cet égard, d'approfondir sa collaboration avec les organisations internationales compétentes, en accordant la priorité aux PMA.

9. Conscient de l'utilité du Rapport sur les PMA, le Conseil recommande également que le Groupe de travail, à sa prochaine session, étudie la possibilité de faire en sorte que ce rapport soit publié tous les ans, dans la limite des ressources dont dispose la CNUCED.

Chapitre II

ÉCHAPPER AU PIÈGE DE LA PAUVRETÉ: MESURES À PRENDRE À L'ÉCHELLE NATIONALE ET INTERNATIONALE POUR RÉDUIRE PLUS EFFICACEMENT LA PAUVRETÉ DANS LES PMA

1. Le Conseil disposait, pour l'examen de ce point, de la documentation suivante:

«*Les pays les moins avancés, Rapport 2002: Échapper au piège de la pauvreté*»
(UNCTAD/LDC/2002 et Aperçu général)

A. Déclarations

2. Le **Secrétaire général de la CNUCED** a déclaré que le développement et la réduction de la pauvreté dans les pays les moins avancés figuraient au nombre des plus importants problèmes que le monde contemporain se devait de résoudre. Dans la seconde moitié des années 90, la moitié environ des habitants des PMA disposaient de moins d'un dollar par jour pour vivre. Un enfant sur dix mourait avant son premier anniversaire et l'espérance de vie moyenne n'était que de 50 ans. L'extrême pauvreté était généralisée, et son incidence allait en augmentant dans les PMA d'Afrique. La situation dans les PMA constituait à la fois une atteinte à la dignité humaine et une menace pour la sécurité mondiale et était révélatrice des graves failles de la mondialisation sous sa forme actuelle. Tenir l'engagement pris dans la Déclaration du Millénaire de réduire de moitié d'ici à 2015 la proportion de la population vivant avec moins d'un dollar par jour s'annonçait comme une tâche ardue dont la réussite serait déterminée en grande partie par l'évolution de la situation dans les PMA: de plus en plus, en effet, c'est dans ces pays que se posait le problème de la pauvreté.

3. La CNUCED étudiait les problèmes particuliers des PMA depuis 1971. Le Programme d'action adopté par la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (Bruxelles, 2001) stipulait que les objectifs de développement du Millénaire devaient être atteints non seulement à l'échelle mondiale mais également dans les PMA en tant que groupe. La CNUCED continuait de participer aux efforts de mise en œuvre du Programme d'action et du nouveau cadre de partenariat pour le développement adoptés à la Conférence, ainsi qu'en témoignait l'accent mis, dans son rapport *Les pays les moins avancés, Rapport 2002*, sur le cercle vicieux que constituait la pauvreté.

4. Le secrétariat de la CNUCED avait mis au point, pour l'élaboration du Rapport, une méthode précise d'évaluation des tendances de la pauvreté dans les PMA, qui permettait de fonder sur une analyse plus solide l'action à mener pour atteindre l'objectif primordial du Programme d'action, à savoir la réduction de la pauvreté. Le Rapport permettrait également de mieux comprendre les difficultés auxquelles risquaient de se heurter les efforts des PMA et de leurs partenaires de développement pour garantir aux premiers les avantages effectifs que justifiait leur statut de PMA.

5. La CNUCED renforçait également ses travaux sur l'interdépendance existant entre le commerce et la réduction de la pauvreté dans les PMA, afin de faciliter l'adoption de politiques

commerciales appropriées par les PMA et de mesures internationales de soutien propres à faire en sorte que le commerce devienne un moteur de la croissance et de la réduction de la pauvreté.

6. Il attendait essentiellement de la réunion du Conseil qu'elle débouche sur une meilleure compréhension des problèmes, un plus large consensus quant aux meilleures façons de progresser, et une volonté politique accrue de les mettre en œuvre. Il espérait que des résultats seraient enregistrés sur trois points principaux. Le premier point était l'importance d'une croissance économique et d'un développement soutenus pour une réduction efficace de la pauvreté dans les PMA. Le deuxième était l'importance du lien entre la dépendance à l'égard des produits de base et la pauvreté. Selon l'une des conclusions essentielles du Rapport, c'est dans les PMA fortement tributaires de l'exportation de produits de base pour leur survie économique et leur développement que la proportion de la population vivant dans une extrême pauvreté était la plus élevée. Troisième point enfin: le lien entre la marginalisation socioéconomique des pays les plus pauvres et les difficultés qu'ont les pays en développement plus avancés à soutenir leur propre développement. Des progrès dans ce domaine permettraient de réduire l'offre excédentaire sur les marchés des produits de base et d'améliorer l'accès des PMA à ces marchés.

7. Pour lutter contre la marginalisation socioéconomique et l'extrême pauvreté des PMA, il faudrait non seulement leur appliquer un traitement différencié mais également prendre des mesures pour réduire la polarisation de l'économie mondiale. Des stratégies de développement adaptées aux besoins et à la situation de chaque pays devraient être élaborées, l'action positive en faveur des PMA constituant l'un des piliers de l'approche multilatérale.

8. **Le Directeur du Programme spécial en faveur des pays les moins avancés, des pays sans littoral et des petits États insulaires en développement** a déclaré que le rapport présenté au Conseil constituait la première analyse exhaustive de la pauvreté dans les PMA. Il mesurait avec précision l'incidence et la profondeur du phénomène, en décrivant l'évolution dans le temps et mettait en évidence les différences existant entre les PMA. Il était fondé sur un nouvel ensemble d'estimations de la pauvreté, qui semblait indiquer que l'on avait sous-estimé la proportion de la population vivant avec moins d'un dollar par jour dans les pays les plus pauvres et notamment en Afrique.

9. Le Rapport abordait trois grandes questions: les possibilités existantes de faire reculer la pauvreté; la nature des problèmes à résoudre pour concrétiser ces possibilités; et la mesure dans laquelle les politiques actuellement menées à l'échelle nationale et internationale permettaient de relever ce défi et de saisir ces possibilités. En ce qui concernait le premier point, le Rapport montrait que, lorsque le revenu par habitant était très faible, doubler le revenu moyen des ménages permettait de réduire considérablement la proportion de la population disposant de moins d'un dollar par jour. Les problèmes venaient de ce que, pour prendre les mesures voulues, les pays devaient échapper à l'engrenage de la pauvreté dans lequel ils étaient pris, engrenage qui tenait au fait que la généralisation de l'extrême pauvreté a notamment pour effet de perpétuer cette dernière; le problème se posait de façon particulièrement aiguë dans les PMA qui sont tributaires de l'exportation de produits de base pour leur survie économique et leur développement. Dans tous les PMA, la pauvreté généralisée empêchait de mobiliser les ressources nationales pour le financement des investissements privés, de l'infrastructure de base et des services publics essentiels, notamment pour une bonne gouvernance, mais dans ceux qui sont tributaires des produits de base le développement s'avérait encore plus difficile à assurer

du fait de la faiblesse et de l'instabilité des cours de ces produits, entraînant l'accumulation d'une dette extérieure insoutenable et le développement d'un système d'aide et de service de la dette où l'aide servait à financer non pas le développement, mais le remboursement de la dette. Selon le Rapport, la mondialisation sous sa forme actuelle aggravait l'engrenage de la pauvreté et, du même coup, la marginalisation socioéconomique des pays les plus pauvres.

10. En ce qui concernait le troisième grand problème abordé dans le Rapport, les mesures prises actuellement à l'échelle nationale et internationale ne suffiraient pas à assurer la croissance économique soutenue des PMA qui leur permettrait de faire rapidement reculer la pauvreté. Les principes qui fondaient les politiques actuelles et que consacrait le système des documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DRSP) - contrôle national et partenariat accrus et plus grande cohérence de l'action internationale - étaient bons. Il fallait toutefois désormais s'employer beaucoup plus activement à améliorer la mise en œuvre de ce système pour qu'il contribue effectivement à la réduction de la pauvreté dans les PMA. Au niveau national, cela supposait des stratégies de réduction de la pauvreté davantage axées sur le développement, visant à accroître les investissements et la productivité dans les secteurs clefs, ainsi que les exportations. Au niveau international, il fallait accentuer l'allégement de la dette, accroître l'assistance et la rendre plus efficace, renforcer la coopération Sud-Sud et repenser la politique internationale en matière de produits de base.

11. Certaines des idées avancées dans le Rapport pouvaient prêter à controverse. Il se montrait notamment moins optimiste que ce n'était généralement le cas quant aux effets des réformes traditionnelles en matière d'ajustement structurel dans les pays très pauvres et moins pessimiste quant au potentiel d'un plus grand interventionnisme visant à encourager et orienter les entreprises privées, qui devraient être le principal moteur de la croissance, des investissements et des exportations à l'appui du développement national et de la réduction de la pauvreté. Cela étant, débattre vigoureusement des points de désaccord était important si l'on voulait agir mieux et plus efficacement. L'approche adoptée dans le Rapport était pragmatique et procédait de la volonté de participer de façon constructive au débat en cours sur les moyens de faire en sorte que les choses marchent mieux qu'actuellement. Les idées qui y étaient énoncées avaient trouvé un écho dans plusieurs instances multilatérales, dont le Conseil économique et social, ainsi que lors d'ateliers et de séminaires à Genève, et le Rapport faisait l'objet d'une demande importante.

12. Le représentant du **Bénin**, s'exprimant au nom des **pays les moins avancés**, a salué la qualité des analyses présentées dans le Rapport et le tableau réaliste qu'il dressait de la vulnérabilité socioéconomique des PMA. Les efforts de développement de ces derniers étaient entravés par la faiblesse des cours des produits de base dont ils tirent l'essentiel de leurs recettes d'exportation. Les difficultés d'accès des PMA au marché étaient particulièrement préoccupantes, et les tarifs douaniers élevés ainsi que les obstacles techniques aux échanges limitaient considérablement leur capacité d'accroître leurs recettes d'exportation et de réduire ainsi leur pauvreté.

13. En 2000, le montant net des investissements étrangers directs dans les PMA avait diminué de 15 % et la dette extérieure constituait une charge supplémentaire freinant leur développement en limitant leur capacité d'investissement. Pour aider les PMA dans leurs efforts, il conviendrait d'accroître l'aide publique au développement (APD), conformément aux engagements pris par les donateurs, et de veiller à ce qu'elle soit dispensée de façon efficace.

14. Les politiques d'ajustement n'avaient rien changé à la pauvreté, même dans les pays qui avaient mené les réformes voulues. Un certain nombre de PMA avaient d'ores et déjà adopté ou étaient en train d'élaborer leurs DSRP; pour que leurs objectifs soient atteints, une mobilisation optimale des ressources et un processus plus participatif étaient nécessaires. Une telle approche permettrait d'atteindre l'objectif de réduction de la pauvreté fixé dans le Programme d'action adopté par la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, dans la Déclaration du Millénaire et à l'occasion d'autres grandes conférences internationales.

15. La représentante de l'**Égypte**, prenant la parole au nom du **Groupe des 77 et de la Chine**, a salué le travail d'analyse dont le rapport était l'aboutissement, travail novateur qui permettait de mieux comprendre les problèmes des PMA et de s'y attaquer. Bien que la communauté internationale reconnaisse les problèmes particuliers qui sont propres aux PMA, la pauvreté s'aggravait dans ces derniers, et si toutes les parties prenantes n'agissaient pas de façon déterminée et courageuse, l'objectif de développement international consistant à réduire de moitié l'incidence de la pauvreté d'ici à 2015 pourrait s'avérer impossible à atteindre.

16. Les PMA avaient reconnu la responsabilité qui leur incombait et entrepris des réformes économiques devant assurer leur intégration dans l'économie mondiale. Un soutien extérieur sous la forme d'un allègement de la dette, d'une aide et d'un accès aux marchés demeuraient toutefois indispensables à la réussite de leurs efforts. S'il convenait de féliciter les pays développés qui avaient respecté leurs engagements en matière d'APD, la tendance globale à une diminution de cette aide était préoccupante et il était souhaitable que toutes les parties prenantes assument leurs responsabilités. La mise en œuvre effective des mesures décidées lors de récentes conférences, notamment l'accès au marché, en franchise et hors contingentement, des produits des PMA prévu dans le Programme d'action adopté par la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA, constituerait un progrès important sur la voie d'un soutien efficace au processus de développement.

17. Il y avait lieu de féliciter l'Assemblée générale d'avoir approuvé la création du Fonds de solidarité mondial, qui contribuerait à pallier le manque de ressources et renforcerait les efforts de la communauté internationale pour éliminer la pauvreté. La représentante de l'Égypte a également noté le rôle que la coopération Sud-Sud pouvait jouer pour compléter la coopération Nord-Sud et a félicité à cet égard les pays en développement des efforts qu'ils déployaient pour aider les PMA malgré leurs ressources limitées, en soulignant toutefois que l'existence éventuelle d'un «plafond invisible» qui empêcherait les pays développés relativement avancés de progresser aurait des répercussions négatives pour les PMA.

18. La question des produits de base était cruciale pour les PMA, étant donné qu'ils constituent l'essentiel du revenu de leurs facteurs de production. En l'absence de tout système de protection sociale, d'un niveau minimum d'investissement, et compte tenu de la faiblesse de l'épargne, ces pays n'ont aucun moyen d'échapper au piège de la pauvreté. L'oratrice a invité en conséquence la communauté internationale à prêter une plus grande attention aux problèmes des pays exportateurs de produits de base. La solution de ces problèmes passait par la fourniture, d'une part, d'une aide à long terme aux efforts de diversification des pays et, d'autre part, d'une aide à court et moyen terme pour la recherche d'une juste solution permettant de les protéger contre la détérioration des cours de ces produits.

19. À propos enfin de la périodicité bisannuelle du Rapport, elle a exprimé l'espoir que le Conseil réaffirmerait l'importance de ce document et que les ressources nécessaires pour en assurer la publication annuelle seraient dégagées.

20. Le représentant du **Danemark**, s'exprimant au nom **de l'Union européenne, des pays d'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne, ainsi que de Chypre, de Malte et de la Turquie**, a estimé que le Rapport constituait une contribution importante et précieuse aux discussions sur la politique à mener à l'égard des PMA. Le but du Conseil, au cours de cette réunion directive, devrait être de s'efforcer de dégager un consensus sur les mesures à prendre pour faire reculer la pauvreté, tout en gardant présents à l'esprit les buts et les objectifs fixés dans la Déclaration du Millénaire, sans oublier notamment que la réduction de la pauvreté devrait être l'objectif central de l'action de la CNUCED.

21. Trois questions abordées dans le Rapport méritaient, selon lui, une attention particulière: les possibilités, la libéralisation du commerce et la cohérence. S'agissant des possibilités, le Rapport formulait un certain nombre de recommandations intéressantes et suggérait diverses décisions importantes que les PMA devraient prendre, sur lesquelles il serait intéressant de connaître l'opinion de ces derniers. S'agissant de la libéralisation du commerce, la situation des PMA mérite une attention spéciale. Le Rapport avait raison de souligner que cette libéralisation ne débouchait pas nécessairement sur la croissance et la réduction de la pauvreté, mais, bien gérée et assortie d'autres mesures, c'était une des conditions nécessaires à la croissance et à la réduction de la pauvreté à long terme. Le Cadre intégré était à cet égard une initiative prometteuse à l'appui des efforts des pays pour intégrer le commerce dans les stratégies nationales de développement. Exprimant enfin l'espoir que la discussion consacrée aux liens entre le commerce et les stratégies de réduction de la pauvreté aboutirait à une plus grande cohérence à cet égard, il s'est réjoui du soutien de la Banque mondiale aux efforts en ce sens dont témoignait sa participation à la réunion du Conseil.

22. Pour réduire la pauvreté, il était impératif que les efforts consentis à l'échelle nationale soient soutenus par des mesures internationales ciblées. L'Union européenne, qui avait pris l'initiative «Tout sauf les armes» pour ouvrir son marché aux PMA, espérait vivement que d'autres prendraient des initiatives analogues pour donner accès à leur marché, en franchise et hors contingentement, aux produits provenant de ces pays. Le soutien international accru apporté au renforcement des capacités commerciales permettant de surmonter les contraintes qui pèsent sur l'offre étaient un motif de satisfaction. L'Union européenne et ses États membres s'étaient engagés à œuvrer dans ce sens et le Conseil européen avait clairement indiqué que l'Union était disposée à honorer les engagements pris à Doha, Monterrey et Johannesburg.

23. Le représentant de l'**Afrique du Sud**, s'exprimant au nom du **Groupe des États d'Afrique**, a déclaré que le Rapport constituait, par son analyse, une importante contribution à la compréhension de la nature et de la gravité des problèmes des PMA et fournissait d'utiles indications quant aux domaines sur lesquels il fallait se concentrer. Il fallait impérativement agir d'urgence et avec détermination en faveur des pays tributaires de produits de base et définir les éléments d'une politique internationale concernant ces produits qui contribue à la réalisation de l'objectif de réduction de la pauvreté. Une croissance soutenue n'était possible que dans les pays qui consentaient un effort de diversification.

24. Si rien ne changeait dans le contexte économique mondial et les politiques actuellement pratiquées, il était fort peu probable que les PMA atteignent les objectifs de réduction de la pauvreté inscrits dans le Programme d'Action de Bruxelles et la Déclaration du Millénaire. Il fallait, a-t-il rappelé, accroître l'APD pour renforcer les capacités de production et améliorer l'emploi, alléger rapidement et efficacement la dette, améliorer l'accès au marché et mettre en place des institutions capables d'assurer la bonne marche et la gestion des affaires publiques.

25. Les DSRP demandaient à être améliorés et renforcés pour ce qui est de la maîtrise nationale, de la substance des mesures préconisées et des ressources. Il a encouragé les donateurs à honorer leurs engagements concernant les objectifs de l'APD figurant dans le Programme d'Action de Bruxelles, et souligné l'importance d'une aide prévisible et sans conditions. Il espérait qu'un consensus pourrait se faire sur l'importance de la mise en place de systèmes de suivi des performances en matière d'aide qui permettrait d'accroître la qualité et l'efficacité de cette aide et faciliterait aussi l'étude conjointe par les PMA et leurs partenaires en matière de développement de la corrélation existant entre différents niveaux d'aide extérieure et la réduction de la pauvreté.

26. Les créanciers bilatéraux et multilatéraux devraient annuler l'encours de la dette extérieure des PMA et l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés (PPTC) devrait être pleinement et rapidement mise en œuvre. S'agissant de l'accès au marché, des initiatives comme «Tout sauf les armes» et la loi sur la croissance et les potentialités de l'Afrique allaient dans le bon sens, mais différentes barrières commerciales (hausse des droits de douane, crêtes tarifaires et autres obstacles non tarifaires complexes) continuaient d'entraver l'accès des exportations des PMA aux marchés de leurs principaux partenaires commerciaux. À cet égard, les propositions de l'accès aux marchés devraient être complétées par des actions spécifiques visant à supprimer les contraintes qui pèsent sur l'offre et une mesure prioritaire devrait consister à affecter une part accrue de l'aide aux secteurs productifs et à l'infrastructure économique des PMA.

27. Le représentant de l'**Indonésie**, prenant la parole au nom du **Groupe des États d'Asie et de la Chine**, a dit qu'en consacrant sa réunion directive aux problèmes des PMA, le Conseil reconnaissait les difficultés auxquelles devaient faire face aussi bien les PMA que la communauté internationale tout entière. Notant que, selon le rapport, le nombre de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour avait doublé au cours des 30 dernières années, il a souligné que les revenus et les dépenses des pauvres des PMA d'Asie se situaient à un niveau extrêmement bas par rapport à l'ensemble du monde. Sauf inversion de la tendance actuelle grâce à une aide appropriée de leurs partenaires de développement, la plupart des PMA ne parviendraient probablement pas à atteindre les buts fixés en matière de réduction de la pauvreté. C'est donc une action globale, à l'échelle nationale et internationale qui s'imposait pour résoudre les problèmes complexes de développement auxquels se heurtaient les PMA.

28. Il était essentiel, pour parvenir à réduire de moitié l'incidence de l'extrême pauvreté d'ici à 2015, de mettre fin au cercle vicieux de la pauvreté. Étant donné que le nombre de gens vivant au-dessous du seuil de pauvreté d'un dollar par jour baissait dans les grands pays d'Asie à faible revenu, c'est essentiellement dans les PMA que, de façon croissante, se posait le problème de la pauvreté. La responsabilité première de la formulation et de la mise en œuvre effective de politiques et de priorités nationales incombait certes aux PMA, mais en l'absence de soutien international adéquat, leurs efforts demeureraient vains. Bien que les niveaux de l'aide publique

au développement aient effectivement augmenté récemment par rapport à la fin des années 90, il était souhaitable que les pays donateurs redoublent d'efforts pour honorer les engagements pris concernant le volume de l'APD, sa non-conditionnalité et sa présivibilité. Il fallait en priorité affecter une part accrue de l'aide sur les secteurs productifs et l'infrastructure économique afin de remédier aux contraintes pesant sur l'offre. En ce qui concerne le lourd fardeau de la dette extérieure, l'orateur a instamment invité les créanciers à annuler l'encours de la dette des PMA et préconisé la mise en œuvre rapide et intégrale de l'Initiative PPTE renforcée.

29. Les DSRP ne devraient pas viser uniquement une stabilisation à court terme mais, à plus long terme, le développement des PMA et la réduction de la pauvreté. L'expérience montrait qu'une conditionnalité rigoureuse, notamment politique, ne garantissait pas un développement soutenu des PMA. Il fallait également faire en sorte que les PMA puissent contrôler de façon autonome la conception, la chronologie et la mise en œuvre de leurs politiques de développement, d'où la nécessité de créer et de renforcer les capacités de l'État à cette fin. Il convenait aussi de prêter davantage d'attention à la façon dont la conditionnalité axée sur l'action à mener fonctionnait dans les pays pauvres. Il fallait espérer, enfin, que la CNUCED approfondirait son analyse des problèmes des PMA et que les partenaires de développement de ces pays lui assureraient les ressources nécessaires à la poursuite de ses travaux et à la fourniture d'une assistance technique.

30. Le représentant de **Haïti**, s'exprimant au nom du **Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes**, a dit que le Rapport 2002 sur les PMA montrait, d'une part, que la pauvreté s'était aggravée dans un certain nombre de ces pays et signalait, d'autre part, un certain nombre de facteurs qui pourraient les aider à sortir de l'engrenage de la pauvreté. Bien qu'un certain nombre de PMA aient adopté des programmes d'ajustement structurel, la pauvreté s'était accrue même dans ceux que la Banque mondiale considérait comme de bons élèves. Bon nombre de PMA ne parviendraient pas à atteindre les buts internationaux en matière de développement inscrits dans la Déclaration du Millénaire et dans le Programme d'action de Bruxelles.

31. Il ressortait du Rapport que, dans le cas des PMA tributaires de l'exportation de produits de base, l'aggravation de la pauvreté, la faiblesse et l'instabilité des recettes d'exportation et la lourde charge de la dette avaient progressivement creusé l'écart de revenus entre ces pays et les pays riches. Notant que les PMA qui avaient diversifié leurs exportations au profit des produits manufacturés et/ou des services avaient réussi à faire reculer la pauvreté, et qu'il existait à l'évidence un lien entre le niveau de pauvreté d'un pays et sa capacité de diversifier sa structure de production, il a souligné l'importance que revêtait la structure des exportations d'un pays pour la réussite de ses efforts de développement.

32. Le GRULAC était fermement convaincu qu'il fallait axer les efforts de développement sur une action combinant de façon harmonieuse le renforcement des capacités de production et la promotion de l'infrastructure locale, et que ces deux éléments devaient figurer dans les DSRP et le Cadre intégré.

33. Soulignant que la réussite des stratégies de développement dépendait non seulement des PMA mais aussi (et dans une large mesure) de la communauté internationale et que, à cet égard, le faible niveau de l'APD, la conditionnalité de l'aide, l'insuffisance des mesures prises pour alléger la dette et le nonaccès de fait au marché posaient d'importants problèmes, il a engagé les partenaires de développement à redoubler d'efforts pour honorer leurs engagements concernant

l'APD, l'allègement de la dette et l'ouverture de leurs marchés. Les pays développés devraient supprimer les tarifs douaniers et les quotas d'importation et réduire les obstacles techniques aux échanges tels que des normes sanitaires et phytosanitaires excessivement rigoureuses et des règles d'origine inutilement complexes. Ils devraient également, aux fins d'une plus grande efficacité de l'aide, éliminer les contradictions caractérisant actuellement leur action, et notamment supprimer les subventions en faveur de l'agriculture et des produits manufacturés, qui sont préjudiciables à la production et aux exportations des PMA.

34. Un grand nombre de pays d'Amérique latine et des Caraïbes sont fortement tributaires de l'exportation de produits de base non pétroliers, et il conviendrait de soutenir en particulier les mesures propres à stabiliser les cours de ces produits et à favoriser la diversification et une plus grande valeur ajoutée des exportations des PMA. Enfin, le GRULAC encourageait les PMA à prendre en compte les conclusions du Rapport 2002 dans leurs stratégies de réduction de la pauvreté et espérait que les institutions internationales feraient de même.

35. Le représentant de la **Suisse** a estimé que le Rapport contenait un certain nombre de propositions concernant les moyens de rompre les liens existants entre la dépendance à l'égard des produits de base, la pauvreté généralisée et l'endettement, et a encouragé la CNUCED à approfondir son analyse dans ces domaines. Quant à la sous-estimation du rôle de la croissance économique en tant que moteur de la réduction de la pauvreté, c'était une question dont se préoccupaient déjà les donateurs et les institutions financières internationales.

36. Le Rapport avait raison de souligner que les PMA devraient parvenir à une appropriation et une autonomie plus grandes dans la conception et la coordination de leurs politiques et stratégies de développement. Toutefois, les conditions en matière de bonne gouvernance et de réforme structurelle dont est assortie l'aide devraient inciter les pouvoirs publics des PMA à prendre des mesures novatrices et courageuses.

37. Le Rapport semblait quelque peu pessimiste quant à la capacité des mesures prises au niveau national d'améliorer la situation, de sorte que les PMA n'étaient pas suffisamment encouragés à entreprendre des réformes. Il ne prêtait pas suffisamment d'attention aux avantages potentiels de la coopération régionale et de la coopération Sud-Sud et portait un regard plutôt critique sur le mécanisme des DSRP. Celui-ci se heurtait certes à des problèmes, mais les pays bénéficiaires s'efforçaient d'en améliorer l'efficacité.

38. Pour garantir l'efficacité des mesures prises à l'échelle nationale, régionale et internationale, il fallait s'intéresser tout particulièrement à la prévention et à la résolution des conflits qui entravaient actuellement les efforts de développement de trop nombreux PMA, ainsi qu'au problème de la croissance démographique. Enfin, la constitution d'une vaste alliance nationale, régionale et internationale englobant les institutions bilatérales et multilatérales, ainsi que les secteurs public et privé, était une condition préalable de la réussite du Programme d'action de Bruxelles.

39. Le représentant de la **Norvège** a déclaré qu'en consacrant une réunion directive de son Conseil aux pays les moins avancés, la CNUCED confirmait que les intérêts des pays les plus pauvres et les plus vulnérables figuraient au premier rang de ses préoccupations. Le travail d'analyse que constituait le Rapport sur les PMA était de nature à provoquer la réflexion, faire progresser la compréhension des approches actuelles de la réduction de la pauvreté et

contribuer à la réalisation des objectifs de développement du Millénaire. C'est à juste titre qu'il préconisait une approche axée sur le développement, mais celle-ci devait être complémentaire des approches axées sur l'ajustement, car seul un environnement macroéconomique stable permettrait un développement durable. Il fallait aussi que les approches axées sur le développement mettent davantage l'accent sur le rôle du secteur privé et reconnaissent l'importance de l'infrastructure, de l'éducation et de la santé. Enfin, dans la mesure où elles visaient à réduire la pauvreté, elles devaient également se préoccuper de leurs effets de répartition. Les nouvelles estimations de la pauvreté figurant dans le Rapport permettaient non seulement de comparer les niveaux de pauvreté des différents pays, mais aussi d'évaluer la façon dont ce phénomène évoluait dans le temps, ce qui était capital pour le mesurer efficacement. La réussite des approches axées sur le développement et des efforts de réduction de la pauvreté dépendait dans une large mesure de facteurs nationaux, en particulier d'une bonne gouvernance et du respect du droit, mais aussi, pour beaucoup, de facteurs internationaux. La communauté des donateurs devrait en conséquence accroître la quantité et la qualité de la coopération technique offerte, élargir l'accès au marché et accélérer l'allégement de la dette. Elle devrait aussi s'attaquer sérieusement aux problèmes des PMA qui sont fortement tributaires de l'exportation de produits de base.

40. Le représentant des **États-Unis d'Amérique** a estimé que le rapport était utile pour aider la communauté internationale à mieux comprendre les problèmes des PMA, à y faire face et à tenter de faire reculer la pauvreté. Il appréciait en particulier l'analyse portant sur le lien entre la pauvreté et la croissance dans les PMA. Il encourageait néanmoins la CNUCED à poursuivre ses recherches sur les facteurs qui limitaient la croissance et l'efficacité de la lutte contre la pauvreté dans ces pays. Les travaux que son propre gouvernement avait consacrés aux PMA faisaient apparaître l'existence, entre eux, de grandes différences en matière de croissance, que les niveaux de pauvreté et la dépendance à l'égard de l'exportation de produits de base non pétroliers ne suffisaient pas à expliquer. Il était de la plus haute importance de comprendre quels étaient les facteurs qui favorisaient la croissance et la réduction de la pauvreté ou qui y faisaient obstacle. Il constatait avec satisfaction que le rapport de la CNUCED évoquait brièvement, pour la reconnaître, l'influence des conflits sur le développement des PMA.

41. Son gouvernement honorait les engagements pris à la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins développés. Le Programme d'action de Bruxelles complétait utilement d'autres plans de développement, une attention particulière devant être portée, au stade de la mise en œuvre, au commerce, à l'investissement et à la contribution du secteur privé, ainsi qu'à la responsabilité des PMA et à la nécessité de mettre en place un système de bonne gouvernance. L'aide fournie, a-t-il souligné enfin, devait être plus efficace. La réussite du Programme d'action de Bruxelles dépendrait avant tout de la mise en œuvre de stratégies vigoureuses de réduction de la pauvreté.

42. Le représentant de la **Chine** a dit qu'il était temps que la communauté internationale honore les engagements pris lors de récentes conférences internationales, notamment le Sommet du Millénaire de l'ONU, la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, la Réunion ministérielle de l'OMC et la Conférence internationale sur le financement du développement. La Chine saluait l'analyse figurant dans le Rapport sur les PMA, qui soulignait le rôle de la croissance économique pour la réduction de la pauvreté et l'importance du développement du secteur productif pour la croissance. Pour sortir du cercle vicieux de la pauvreté, les pays devaient s'approprier véritablement les stratégies de réduction de la pauvreté

et les adapter aux spécificités nationales; ils devaient s'employer essentiellement à développer leur capacité de production et d'offre, et promouvoir les investissements; la communauté internationale quant à elle devait soutenir leurs efforts en honorant les engagements pris à leur égard et en concevant des politiques complémentaires appropriées. Les objectifs de développement énoncés dans le Programme d'action de Bruxelles étaient particulièrement importants à cet égard. Les pays développés partenaires des PMA devaient élargir l'accès des exportations de ces derniers à leur marché, mais également renforcer la coopération internationale pour remédier aux effets économiques néfastes des termes de l'échange défavorables dont souffrent de nombreux PMA. Venant s'ajouter à la coopération entre les pays développés et les PMA, la coopération régionale et la coopération Sud-Sud pourraient également contribuer au développement des PMA. La Chine, qui avait à cœur le progrès de ces pays, prendrait des mesures pour favoriser leur développement. La CNUCED, enfin, devrait jouer un rôle accru dans les processus relatifs aux DSRP. Elle devrait également coopérer étroitement avec le Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, ainsi qu'avec d'autres organismes des Nations Unies et avec les institutions financières internationales. Il était essentiel à cette fin qu'elle poursuive et approfondisse ses travaux de recherche et d'analyse concernant les PMA.

43. Le représentant du **Fonds monétaire international** a souligné que son organisation partageait dans une large mesure l'analyse contenue dans le Rapport. Les nouvelles estimations de la pauvreté qu'il comportait, fondées sur la comptabilité nationale, complétaient fort utilement les estimations actuelles, en particulier en ce qu'elles permettaient d'analyser les tendances et de mettre en lumière le rapport entre la pauvreté et la croissance qui caractérisait les PMA et d'autres pays à faible revenu. Il partageait l'avis de la CNUCED concernant l'importance des politiques macroéconomiques axées sur la croissance et du développement des capacités de production, ainsi que la nécessité d'une intégration stratégique des PMA dans l'économie mondiale. Ces politiques devaient être complétées par des politiques sociales propres à éviter que des groupes et des régions ne soient marginalisés et exclus du processus de développement. Le FMI demeurait fermement résolu à œuvrer pour la réalisation des objectifs de développement du Millénaire, notamment la réduction de l'incidence de l'extrême pauvreté. À cette fin, il continuait de participer aux processus relatifs aux DSRP et de prendre des mesures d'allègement de la dette dans le cadre de l'Initiative PPTE. Le Rapport, a-t-il conclu, faisait progresser les discussions de la communauté internationale et constituait un exemple positif de la façon dont les partenaires pour le développement pouvaient œuvrer conjointement à la réalisation des objectifs de développement inscrits dans la Déclaration du Millénaire.

B. Résumé du Président

44. Le Conseil du commerce et du développement a tenu sa première réunion directive consacrée aux PMA du 2 au 4 décembre 2002. Portant exclusivement sur les problèmes spécifiques des PMA, cette réunion faisait suite à la neuvième réunion spéciale du Conseil, tenue à Bangkok (Thaïlande) du 29 avril au 2 mai 2002, au cours de laquelle le Conseil avait décidé que, suite à la publication du *Rapport sur les pays les moins avancés*, le Conseil tiendrait une réunion directive sur les PMA, d'une durée maximum de trois jours, au cours de laquelle il examinerait le Rapport.

45. L'examen par la réunion directive du rapport intitulé *Les pays les moins avancés, Rapport 2002: Échapper au piège de la pauvreté* avait essentiellement un double objectif: premièrement, contribuer de façon substantielle au débat sur les stratégies de réduction de la pauvreté et sur les mesures à prendre aux niveaux national et international pour permettre aux PMA de sortir du cercle vicieux de la pauvreté; deuxièmement, promouvoir un consensus sur les principaux éléments d'une action permettant de réduire efficacement la pauvreté dans les PMA.

46. Un certain nombre de débats, organisés au cours de la réunion directive, ont porté sur trois grandes questions:

- Les mesures prises actuellement à l'échelle nationale et internationale peuvent-elles réduire la pauvreté dans les PMA?
- Quelles améliorations est-il possible d'apporter à la substance des stratégies nationales de réduction de la pauvreté?
- Quelles sont les principales améliorations qui permettraient aux mesures internationales de soutien aux PMA de contribuer plus efficacement à la réduction de la pauvreté?

Ont participé à ces débats des ministres et des dirigeants de PMA et de leurs partenaires en matière de développement, ainsi que des experts d'organisations internationales, d'ONG internationales et d'institutions universitaires.

47. Dans l'ensemble, les participants ont jugé le *Rapport 2002 sur les pays les moins avancés* excellent («l'un des meilleurs depuis longtemps») et estimé qu'il constituait un précieux apport à la description et à l'analyse de la pauvreté dans les PMA et à l'élaboration de politiques nationales et internationales permettant de lutter efficacement contre la pauvreté dans ces pays et d'atteindre les objectifs primordiaux du Programme d'action adopté à la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA. Malgré le tableau fort sombre de la situation qu'il peignait, il fallait y voir non pas un motif de pessimisme et de désespoir, mais une opportune incitation à l'action.

Efficacité des politiques actuellement mises en œuvre à l'échelle nationale et internationale pour réduire la pauvreté

48. Les participants se sont dits extrêmement préoccupés par la persistance d'une situation socioéconomique désastreuse dans les PMA, qui continue à poser un grave problème pour ces pays mêmes et pour la communauté internationale. Si la tendance actuelle se poursuit, la plupart des PMA ne parviendront vraisemblablement pas à atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté inscrits dans le Programme d'action et la Déclaration du Millénaire. L'objectif primordial fixé dans ces deux documents est de progresser de façon significative vers une réduction de moitié d'ici à 2015 de la proportion de gens vivant dans l'extrême pauvreté et souffrant de la faim, et de promouvoir la croissance soutenue et le développement des PMA, grâce notamment à une augmentation sensible et durable des taux de croissance du PIB dans ces pays.

49. Les participants ont été d'accord pour estimer que la pauvreté, lorsqu'elle est aussi grave et aussi répandue que c'est le cas dans la plupart des PMA, n'est pas seulement le résultat, mais aussi la cause de la stagnation économique. Appréhender correctement le problème que pose la réduction de la pauvreté dans les PMA, c'est comprendre qu'il s'agit de mettre fin à un cercle vicieux dans lequel la généralisation de l'extrême pauvreté a pour effet la perpétuation de cette dernière. Ce cercle vicieux a pour causes fondamentales l'absence (dont témoignent des taux d'épargne extrêmement faibles) de ressources nationales permettant d'encourager l'investissement et de promouvoir la productivité, ainsi que la détérioration de l'environnement résultant de la nécessité pour la population d'entamer son patrimoine naturel pour survivre. Ces problèmes sont encore aggravés par un contexte économique mondial défavorable, caractérisé par des taux d'endettement insoutenables, une diminution des apports de capitaux, la baisse et l'instabilité des cours des produits de base et l'absence de débouchés pour les exportations des PMA. De nombreux PMA souffrent en outre de handicaps géographiques: enclavement, infertilité des sols et maladies endémiques (notamment le paludisme). Tout cela se traduit par une grave crise structurelle ayant pour cause profonde la lenteur de la croissance économique. Le défi consiste à passer d'une dynamique négative à une dynamique positive de croissance autonome.

50. Un certain nombre de participants ont été d'avis que ce résultat ne pouvait être obtenu par le seul jeu des forces du marché. Il fallait que s'instaure une véritable collaboration internationale pour lutter contre la pauvreté et aussi que l'on adopte une approche globale visant à résoudre les problèmes complexes de développement auxquels se heurtent les PMA: faible capacité de production, faible croissance économique, analphabétisme, répartition inégale des revenus, forte croissance démographique, détérioration de l'environnement, VIH/sida, conflits et instabilité politique.

51. On enregistre actuellement, il est vrai, des progrès importants dans la lutte contre la pauvreté grâce au nouveau cadre de partenariat que constitue le système des DSRP. Des pays comme le Rwanda et l'Ouganda saisissent l'occasion qui leur est donnée d'assumer la maîtrise de stratégies nationales de réduction de la pauvreté et font preuve de créativité dans la définition de leurs priorités.

52. Au niveau international toutefois, l'approche actuelle souffre de graves faiblesses dues à un certain nombre de facteurs: trop lente adaptation des pratiques des donateurs au nouveau système des DSRP; augmentation du nombre de conditions imposées; difficulté que pose la définition d'un cadre macroéconomique approprié lorsqu'une partie importante des dépenses publiques est financée par l'aide; faible importance accordée à la croissance dans les premiers DSRP, où les questions relatives au commerce et le rôle du secteur privé et du climat d'investissement étaient insuffisamment pris en compte; enfin, de façon générale, faiblesse de l'État. D'où la difficulté, à ce stade, de savoir si le système des DSRP avait, dans l'ensemble, un effet positif; au pire, il pourrait aboutir à affaiblir davantage encore l'État.

53. Au plan international, malgré les nouvelles promesses faites à Monterrey et Johannesburg, un «véritable partenariat financier» avec les pays riches, une collaboration satisfaisante en matière de science et de technologie, ou encore un système commercial «ouvert et équitable» qui aiderait les PMA à sortir de la pauvreté grâce à leurs exportations, font toujours défaut. En ce qui concerne le dernier point, les problèmes d'accès au marché et de crêtes tarifaires persistent; les subventions agricoles dont bénéficient les pays riches contrarient considérablement les

possibilités de croissance et les efforts de réduction de la pauvreté dans les pays pauvres; les barrières non tarifaires, en particulier les mesures phytosanitaires et les règles d'origine, continuent de faire obstacle aux échanges, même lorsqu'un accès préférentiel au marché a été accordé. Bref, les PMA se voient dénier, en fait, une véritable intégration.

54. Il apparaissait que les PMA fortement tributaires, pour leurs exportations, d'un seul produit de base ou d'un petit nombre de produits primaires connaissent des problèmes particuliers. Ces pays ne disposent souvent que d'une gamme étroite de produits dont la demande internationale est en baisse ou peu soutenue, d'où une faible productivité, une faible valeur ajoutée et un manque relatif de compétitivité du secteur des biens de base dans ces pays. Dans de nombreux PMA, la chute et l'instabilité des cours mondiaux des produits de base empêchent le commerce international de jouer son rôle de moteur de la croissance et de réduction de la pauvreté. Au début des années 90, par exemple, les recettes des pays producteurs de café s'élevaient à environ 10-12 milliards de dollars et la valeur des ventes au détail de café, essentiellement dans les pays industrialisés, était d'environ 30 milliards de dollars. Aujourd'hui, la valeur des ventes dépasse 70 milliards de dollars, mais les pays producteurs de café n'en perçoivent que 5,5 milliards. Les prix à la production ont atteint leur plus bas niveau depuis 100 ans.

55. Les participants aux débats ont aussi mentionné plus particulièrement les faiblesses du Cadre intégré et de l'Initiative PPTE, et jugé insuffisant le niveau actuel des ressources financières consacrées au premier de ces mécanismes, au vu de l'urgente nécessité d'améliorer les capacités de l'offre dans les PMA (10 millions de dollars pour 49 pays sur sept ans). Bien que l'Initiative PPTE ait permis de réduire les paiements au titre du service de la dette, elle ne donne pas les résultats escomptés en raison de projections délibérément trop optimistes des recettes d'exportation, de la lenteur avec laquelle les pays atteignent le point d'achèvement une fois l'allégement consenti de manière irrévocable, et d'une conditionnalité inadéquate, en particulier s'agissant de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC). Un autre problème particulier est qu'il n'existe aucun mécanisme visant à associer à ce processus l'ensemble des créanciers, et que ceux qui n'y participent pas intentent parfois des procès pour obtenir le remboursement de la dette de certains PPTE.

56. C'est incontestablement l'effort national qui doit permettre de faire reculer la pauvreté; mais, dans le contexte de la mondialisation, des relations économiques internationales favorables à un tel effort sont essentielles. Or, l'aide, l'allégement de la dette, les échanges et les investissements demeurent insuffisants, et cette insuffisance, s'ajoutant à l'asymétrie qui caractérise les relations économiques internationales, limite l'efficacité des flux de capitaux internationaux en tant que moyens de briser le piège de la pauvreté. L'action menée à l'échelle internationale pour faire reculer la pauvreté souffre d'une grande incohérence, si bien que le soutien fourni d'une part est réduit à néant par des initiatives prises d'autre part.

Améliorer la substance des stratégies de réduction de la pauvreté

57. Les participants sont tombés largement d'accord sur le fait qu'une réduction effective de la pauvreté dans les PMA devait être fondée sur une croissance économique accélérée et un développement soutenu. Dans cette perspective, le système des DSRP doit être considéré comme un moyen d'assurer la croissance économique, s'inscrivant dans une stratégie nationale de développement à long terme, non pas comme un mécanisme de redistribution des avantages

sociaux au plan international, mais comme l'élément central de stratégies nationales de création de richesse au profit de tous. Il est donc souhaitable de mettre en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté axées sur le développement qui privilégient la relance et le maintien de la croissance, les exportations et les investissements, ainsi que les mesures propres à les stimuler. Le principal problème dans les PMA n'est pas l'inefficacité de la croissance comme moyen de réduire la pauvreté, mais l'absence de croissance.

58. Il n'y a pas nécessairement d'arbitrages à effectuer entre la croissance et la réduction de la pauvreté, encore qu'il faille se préoccuper des questions de redistribution du revenu ainsi que de la répartition initiale des ressources. Les participants ont été d'accord pour estimer que l'incidence de la pauvreté diminuerait rapidement si les PMA parvenaient à assurer une forme de croissance économique ayant pour effet d'accroître le revenu moyen des ménages et à maintenir cette croissance suffisamment longtemps pour le doubler.

59. La croissance économique devrait être fondée sur l'encouragement des investissements privés et d'investissements publics judicieux. Il convenait de renforcer les capacités de production tout en restant attentif à la situation des marchés internationaux. Les politiques mises en œuvre devraient tenir compte du sous-développement et du développement inégal des marchés ainsi que de la bonne gestion non seulement des institutions étatiques mais aussi des institutions financières. Il faudrait s'efforcer de réduire le coût de fonctionnement des entreprises et aussi utiliser les marchés régionaux comme tremplins d'une plus grande compétitivité à l'échelle mondiale. Il importait également, a-t-on souligné, de développer les capacités de l'être humain, «de conférer une valeur ajoutée à la population».

60. Il était hautement souhaitable, ont considéré les participants, de proposer des structures macroéconomiques différentes et de s'intéresser de plus près aux effets macroéconomiques d'un accroissement de l'aide, en prenant en compte la mesure dans laquelle l'aide est utilisée pour accroître le volume des biens non exportables, ses effets sur les dépenses récurrentes, la prévisibilité des flux, ainsi que la répartition de cette aide entre prêts et subventions.

61. Des politiques macroéconomiques appropriées devaient être complétées par des politiques de développement sectoriel, en faveur notamment de l'agriculture et du développement rural. La méthode la plus propre à assurer la réussite de ces dernières consiste à s'assurer que tous les ingrédients favorables à un accroissement des investissements et de la productivité sont en place dans les secteurs et aux endroits voulus et qu'elles s'appuient sur les technologies et les ressources humaines appropriées.

62. Les participants ont également souligné qu'il importait d'intégrer le commerce dans les stratégies de réduction de la pauvreté, tout en signalant que cela ne devait pas déboucher sur de nouvelles conditionnalités. La gageure, dans de nombreux PMA, consiste à valoriser les exportations de produits de base tout en mettant en œuvre une vigoureuse stratégie visant à exploiter de façon dynamique des avantages comparatifs qui évoluent, stratégie qui peut s'inscrire dans le cadre d'un effort de diversification des exportations en faveur de produits manufacturés à fort coefficient de main-d'œuvre. Une telle entreprise pourrait être menée avec succès dans le contexte, non pas d'une totale libéralisation commerciale et financière, mais d'une relative ouverture des marchés.

63. Les participants se sont accordés à reconnaître l'importance que revêtaient les capacités de l'État. Faute de marchés, la déréglementation ne suffit pas. Au premier rang des capacités que doit posséder un État, figure celle de faire respecter les droits de propriété et exécuter les contrats, ainsi que la capacité technique d'élaborer des programmes de développement. On a fait valoir l'utilité à cet égard de l'évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités. Il importait que les gouvernements s'emploient énergiquement à faire en sorte que les dépenses publiques soient gérées avec probité et de façon transparente, car la confiance des donateurs s'en trouverait accrue.

64. Certains participants ont engagé les PMA à examiner soigneusement les orientations de politique générale recommandées dans le *Rapport sur les PMA 2002*, qui préconise, pour réduire la pauvreté, une stratégie de développement comportant des politiques macroéconomiques davantage axées sur la croissance, le développement des capacités sectorielles de production, une action vigoureuse visant à encourager et diversifier les exportations, et des mesures favorisant l'intégration. C'est un esprit de dialogue et d'apprentissage qui devrait présider à cet examen, car le système des DSRP est en constante évolution. En donnant une expression concrète dans leurs stratégies nationales de développement et d'élimination de la pauvreté aux engagements et actions inscrits dans le Programme d'action, les PMA, appuyés par leurs partenaires de développement, contribueront à leur réalisation.

Améliorer les mesures de soutien international

65. Tout en reconnaissant que la légère augmentation des niveaux de l'APD depuis quelques années, notamment par rapport à la baisse enregistrée à la fin des années 90, constituait un pas dans la bonne direction, les participants ont souligné que les pays donateurs devaient redoubler d'efforts pour honorer le plus rapidement possible les engagements pris en la matière dans le Programme d'action, étant donné le rôle essentiel de l'APD pour le financement du développement dans les PMA et le fait que l'augmentation des apports de capitaux privés demeurait lente et concentrée dans certaines régions géographiques.

66. Les participants ont affirmé leur conviction que le système des DSRP serait inefficace si rien n'était fait pour modifier le fonctionnement de l'aide. Un certain nombre de propositions constructives ont été faites à cet égard. Il fallait s'intéresser de plus près à la conditionnalité, et en particulier mettre fin à la micro-gestion des programmes de développement. On a également fait valoir avec force que l'aide servirait plus efficacement la réalisation des objectifs nationaux si l'on privilégiait davantage son acheminement budgétaire et si l'aide aux projets était davantage alignée sur les priorités nationales. Les flux doivent être plus prévisibles et faire l'objet d'engagements à plus long terme. Le déficit des montants de l'aide versée par rapport aux engagements est actuellement la source principale des chocs que subissent les pays à faible revenu. Une autre priorité est de délier l'aide, comme promis, car la conditionnalité en réduit la valeur réelle pour les pays bénéficiaires. Un certain nombre de participants ont également estimé qu'il fallait davantage privilégier les approches sectorielles. L'examen annuel des DSRP pourrait également être l'occasion d'harmoniser les mesures de soutien aux stratégies de réduction de la pauvreté. Il importait à cet égard que les donateurs aménagent leur aide en fonction des cycles et catégories budgétaires des différents pays. Il était important en outre pour les gouvernements de disposer en temps voulu d'informations complètes concernant les engagements d'aide et les sommes effectivement versées.

67. Un excellent moyen de promouvoir une aide plus efficace consistait à mettre en place des systèmes de suivi des performances en matière d'aide dans les pays bénéficiaires. Le Groupe indépendant de suivi de la Tanzanie constitue à cet égard un modèle possible; il se compose d'évaluateurs indépendants qui concentrent leur examen sur un certain nombre d'aspects préalablement convenus de la façon dont les pouvoirs publics, d'une part, et les donateurs, d'autre part, gèrent l'aide. Ce modèle pourrait utilement être reproduit dans d'autres pays.

68. Il convenait également de prêter une attention accrue à l'assistante technique pour faire en sorte qu'elle contribue véritablement au renforcement des capacités.

69. L'endettement continuait à peser lourdement sur la plupart des PMA, et les mesures prises jusqu'à présent pour alléger ce fardeau se sont révélées largement insuffisantes dans la mesure où les perspectives de croissance des PMA demeurent fort sombres. Il était impératif que tous les créanciers bilatéraux et multilatéraux prennent des mesures courageuses d'allègement de la dette, allant jusqu'à annuler purement et simplement l'encours de cette dette, qui continue à grever sérieusement les finances publiques et à décourager l'investissement privé. La mise en œuvre intégrale et rapide de l'Initiative PPTE renforcée pour les PMA éligibles constituait un pas important dans la bonne voie, mais, de l'avis des participants, pour que les objectifs de développement du Millénaire puissent être atteints, il fallait annuler l'encours de la dette des PPTE et revoir les méthodes d'analyse de la viabilité de la dette. Il a également été suggéré de dissocier les DSRP du processus d'allègement de la dette. Il fallait par ailleurs améliorer les prévisions, ainsi que les mesures de protection contre les chocs dus à la fluctuation des cours des produits de base et d'autres causes (aide, catastrophes naturelles et importation), les mesures prises pour faire face à ces chocs touchant de plein fouet les pauvres.

70. Certains participants ont souligné qu'il fallait définir les éléments d'une politique internationale en matière de produits de base propre à favoriser la réalisation des objectifs internationaux de réduction de la pauvreté, et notamment prendre des mesures concrètes visant à atténuer les conséquences néfastes pour les économies des PMA de l'instabilité excessive et de la baisse à long terme des cours mondiaux des produits de base. L'absence de mesures et de politiques internationales tendant à résoudre les problèmes que posent la faiblesse et l'instabilité de ces cours est une lacune essentielle de l'approche internationale actuelle de la réduction de la pauvreté dans les PMA. La communauté internationale devrait prendre des initiatives concrètes, et notamment réactiver des facilités de financement destinées à compenser les effets des chocs subis par les économies des PMA du fait de la fluctuation des cours. Un certain nombre d'autres participants ont suggéré qu'il fallait rationaliser l'offre. Ce n'était pas là tâche facile, mais au nombre des mesures concrètes que l'on pouvait prendre à cette fin figurait la fixation de normes minimales de qualité et une diversification plus horizontale et verticale. Les efforts de diversification sont toutefois freinés par l'absence d'accès aux marchés et également par la structure du marché. Une autre façon possible d'améliorer les prix, particulièrement importante dans les pays producteurs, consistait à favoriser le développement des marchés.

71. De récentes initiatives visant à ouvrir l'accès aux marchés, comme l'initiative «Tout sauf les armes» de l'Union européenne et la loi sur la croissance et les potentialités de l'Afrique adoptée par les États-Unis, ainsi que d'autres offres bilatérales d'accès préférentiel aux marchés, peuvent contribuer à la lutte contre la pauvreté. Diverses barrières commerciales, dont la hausse des tarifs douaniers et les crêtes tarifaires, ainsi que des obstacles non tarifaires, continuent toutefois d'entraver l'accès des exportations des PMA aux marchés de leurs principaux

partenaires commerciaux. L'élargissement de l'accès aux marchés devrait être complété par des mesures spécifiques visant à éliminer les contraintes qui pèsent sur l'offre dans ces pays. À cet égard, la priorité devrait être de concentrer davantage l'aide sur les secteurs productifs et l'infrastructure économique des PMA. Il faudrait également envisager plus avant l'octroi de traitements spéciaux et différenciés en faveur des PMA, et poursuivre les efforts pour réduire les barrières non tarifaires et simplifier les règles d'origine.

72. La possibilité d'utiliser les préférences en matière d'investissement des pays riches pour accroître les flux de capitaux privés a par ailleurs été avancée. Une mesure plus simple, qu'il convenait également d'exploiter plus avant, consistait à améliorer la qualité de l'information relative aux économies et aux perspectives d'investissement des PMA fournie par les agences commerciales et officielles. Les PMA doivent être mieux formés à l'identification des types d'apports de capitaux privés les plus souhaitables.

73. Enfin, l'importance des migrations internationales pour la réduction de la pauvreté a été particulièrement soulignée, ainsi que la nécessité de permettre à une main-d'œuvre non qualifiée d'accéder au travail par le biais de ces migrations.

C. Décisions prises par le Conseil

74. À sa séance plénière de clôture, le 4 décembre 2002, le Conseil a adopté un certain nombre de conclusions concertées concernant le point 2 de l'ordre du jour (pour le texte des conclusions concertées, voir le chapitre I ci-dessus).

Chapitre III

QUESTIONS INSTITUTIONNELLES, QUESTIONS D'ORGANISATION, QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET QUESTIONS CONNEXES

A. Ouverture de la réunion

75. La réunion a été ouverte par le Président du Conseil.

B. Adoption de l'ordre du jour

76. Le Conseil a adopté l'ordre du jour figurant dans le document TD/B/EX(30)/1.
(Pour l'ordre du jour, voir l'annexe I ci-après.)

C. Bureau

77. Le Bureau du Conseil élu à la quarante-neuvième réunion ordinaire était le suivant:

Président:	M. Dimiter Tzantchev	(Bulgarie)
Vice-Présidents:	M. Iouri Afanassiev	(Fédération de Russie)
	M. Boniface Chidyausiku	(Zimbabwe)
	M. Luiz Felipe de Seixas Corrêa	(Brésil)
	M. Nathan Irumba	(Ouganda)
	M. Toshiyuki Iwado	(Japon)
	M. Douglas M. Griffiths	(États-Unis d'Amérique)
	M. François Leger	(France)
	M. Samuel T. Ramel	(Philippines)
	M. Lester Mejía Solís	(Nicaragua)
M. Eberhard Von Schubert	(Allemagne)	
Rapporteur:	M. Mehdi Fakheri	(République islamique d'Iran)

D. Rapport du Conseil sur sa trentième réunion directive

78. Le Conseil a autorisé le Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, le Rapport sur sa trentième réunion directive.

Annexe I

ORDRE DU JOUR DE LA TRENTIÈME RÉUNION DIRECTIVE

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Échapper au piège de la pauvreté: mesures à prendre à l'échelle nationale et internationale pour réduire plus efficacement la pauvreté dans les PMA.
3. Questions diverses.
4. Rapport du Conseil sur sa trentième réunion directive.

Annexe II

PARTICIPATION¹

1. Les États ci-après, membres de la CNUCED et membres du Conseil, étaient représentés à la réunion:

Afrique du Sud	Malaisie
Allemagne	Maroc
Angola	Mauritanie
Bahreïn	Mexique
Bangladesh	Mozambique
Bélarus	Népal
Bénin	Nigéria
Bhoutan	Norvège
Cameroun	Ouganda
Chine	Paraguay
Danemark	Philippines
Égypte	Pologne
États-Unis d'Amérique	République arabe syrienne
Éthiopie	République démocratique du Congo
Fédération de Russie	République-Unie de Tanzanie
Finlande	Rwanda
France	Sénégal
Grèce	Slovaquie
Haïti	Soudan
Indonésie	Suisse
Irlande	Thaïlande
Italie	Tunisie
Jamahiriya arabe libyenne	Yémen
Jordanie	Zambie
Madagascar	

¹ La liste des participants est publiée sous la cote TD/B/EX(30)/INF.1.

2. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées à la réunion:

Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique

Fonds commun pour les produits de base

Marché commun des États de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe

Communauté européenne

Organisation de l'Unité africaine.

3. Le Haut-Commissariat aux droits de l'homme était représenté à la réunion.
4. Les institutions spécialisées et les organisations apparentées ci-après étaient représentées à la réunion:

Fonds monétaire international

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Organisation mondiale de la propriété intellectuelle.
